

**VOCABULAIRE  
LASALLIEN**

**TRI SUR LES MOTS :  
ACCOMMODER – ACCOMMODANT- S'ACCOMODER**

**(Accommodant)** On peut user des trois manières de s'entretenir, en les **accommodant** aux actes qui suivent selon sa dévotion et sa disposition. (EM 12 270)

**(Accommoder)** Et quoiqu'ils s'y soient engagés d'une manière particulière, on ne leur en voit cependant faire aucun exercice, et il faut souvent que leur supérieur s'**accommode** à leurs dispositions ou à leurs inclinations, ce qui fait qu'ils ne pratiquent point l'obéissance, ou qu'elle n'est que conditionnelle, ou qu'elle est journalière, ou qu'elle est purement humaine, ce qui fait qu'on peut dire véritablement qu'ils ne font aucun exercice de véritable obéissance. (MD 13 1 1)

**(S'accommoder à mon humeur)** Qui dit tout n'excepte rien: si donc on a la charité, et l'union avec ses Frères, puisqu'il faut tout supporter de tous, il n'est plus permis de dire: Je ne puis souffrir cela de celui-ci; je ne saurais supporter un tel défaut dans cet autre; il faut bien qu'il s'**accommode** en quelque chose **à mon humeur** ou à ma faiblesse; car parler ainsi, ce n'est pas tout supporter de tous. Pensez bien à cette maxime, et mettez-la exactement en pratique. (MD 65 1 2)

**(Accommodant)** Ceux du dedans qui aiment à être libres, trouvent quelquefois le Supérieur trop exact et trop difficile. S'il est sage et grave, on dira qu'il est trop sérieux; s'il a un extérieur honnête et engageant, on dira qu'il est trop ouvert et trop **accommodant**; s'il reprend souvent, et s'il ne souffre rien, il est trop rude; s'il tolère quelques défauts dans quelques-uns d'eux, on dira qu'il souffre un entier relâchement; s'il fait bien selon le sentiment des uns, il fera mal selon celui des autres: ainsi il n'y aura aucune de ses actions qui ne soit répréhensible. Tout ce qu'un Supérieur doit faire à cet égard, est de ne se pas mettre en peine de ce qu'on dit de lui; de veiller cependant sur soi pour ne rien faire qui soit capable de donner mauvais exemple, et qui soit contre le devoir de son ministère; de n'avoir aucune affection particulière pour aucun, et de se rendre le modèle des autres par sa piété et par sa régularité. (MD 75 1 2)

**(Accommoder le jardin)** Il ne faut pas **accommoder le jardin** pendant la récréation si ce n'est qu'on emploie un (jour) pour arroser, encore le Frère servant peut-il le faire; il vaut mieux que ce soit un jardinier qui **accommode le jardin**. (LA 34 17)

**(S'accommoder) (Lettre au Frère Mathias)** Vous me mandez seulement pour raison de vous changer que vous ne vous **accommodez** pas à Reims. Vous voyez bien que chez nous on doit s'accommoder partout où on sera envoyé par ses Supérieurs, l'obéissance devant être la principale règle et le plus grand contentement des Frères. (LA 42 7)

**(Raccommoder ses habits)** On ne permettra pas non plus aux écoliers de s'absenter de l'école pour garder la maison, pour faire quelque message, pour **raccommoder ses habits**, ou pour quelque autre chose semblable, à moins qu'il ne paraisse que la chose est tout à fait nécessaire, et ne se peut remettre à un autre temps. (CE 16 1 15)

**(N'incommoder personne – Accommoder les autres)** L'un des principaux égards qu'on doit avoir lorsqu'on est à table, est de **n'incommoder personne**, soit avec les bras, soit avec les pieds; c'est pourquoi on ne doit alors ni étendre, ni élargir, ni les bras, ni les jambes, ni pousser avec le coude, ceux qui sont auprès de soi; et s'il arrive qu'on y soit serré, il est à propos de se retirer un peu en arrière, pour se mettre plus au large; on doit même se presser et s'**incommoder**, pour **accommoder les autres**. (RB 204 1 224)

**(N'incommoder personne - Accommoder)** Après que l'on a mangé tout ce qu'il y a dans son écuelle, il la faut rendre à celui qui a soin de desservir, ou la mettre en quelque endroit sur la table, où elle ne puisse **incommoder personne**; mais il ne la faut jamais mettre à terre. Lorsqu'on mange du potage, il faut tenir honnêtement sa fourchette de la main gauche, et s'en servir pour **accommoder** proprement le potage dans la cuiller afin qu'il ne tombe pas en le portant à la bouche. (RB 204 6 289)

**(Accommoder le feu)** Après qu'on aura tout desservi, on aura soin de balayer proprement les miettes, et les autres choses qui seront tombées de la table; il faudra ensuite **accommoder le feu** si c'est en hiver, et se retirer, en faisant la révérence. Si on est chargé de tenir la chandelle pour conduire la compagnie, on ne la prendra pas toute seule, mais avec le chandelier, qu'on portera de la main droite, en tenant son chapeau de la main gauche et éclairant la compagnie en marchant le premier. (RB 204 10 347)

**(S'accommoder aux autres)** Il est aussi de l'honnêteté, de condescendre, et de **s'accommoder aux autres**, dans tout ce qui est permis, selon la loi de Dieu; car il n'est jamais permis de la violer par condescendance à qui que ce soit, ni d'approuver le mal qu'on voit faire aux libertins. Il faut, dans ces occasions, ou quitter la compagnie, ou témoigner la peine qu'on en ressent, par la modestie et la gravité de son visage. (RB 206 4 450)

**(Accommoder le feu)** Il est à propos, lorsqu'on fait du feu, de le disposer de telle manière, que tous ceux qui sont auprès puissent se chauffer facilement; le vouloir ensuite changer de disposition sans une nécessité évidente, cela est d'un esprit inquiet, et qui ne peut demeurer en repos. Lors cependant qu'on est devant le feu avec une personne à qui on doit beaucoup de respect, et qu'elle se met en peine de vouloir **accommoder le feu**, il est à propos de prendre aussitôt les pincettes, à moins que cette personne ne veuille absolument se donner cette peine, comme pour se divertir. (RB 208 1 600)

**(S'accommoder à tout – Incommodes aux autres)** Lorsqu'on va en voyage, avec une personne à qui on doit du respect, il est de la bienséance de **s'accommoder à tout**, de trouver tout bon, de ne se faire peine de rien, de ne jamais faire attendre après soi, d'être toujours prêt à rendre service à tous les autres; il y en a qui dans les voyages, n'ont jamais de bonnes chambres, jamais de bons lits, et qui, ne trouvant rien de bien ni de bien fait, sont toujours très **incommodes aux autres**. S'il arrive dans les voyages qu'on soit obligé de coucher dans la chambre d'une personne pour qui on doit avoir du respect, il est de la civilité, de la laisser déshabiller et coucher la première, et ensuite de se déshabiller à l'écart, et auprès du lit où on doit coucher; puis de se coucher doucement, et ne faire aucun bruit pendant la nuit. (RB 209 1 605)